

Agadir : les hôteliers font-ils de la sous-déclaration ?

Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 21-06-2010 21:14:10

Durant les quatre premiers mois de l'année, les arrivées de touristes ont augmenté de 5% et les nuitées ont baissé de 7%.

Les hôteliers mettent en avant les courts séjours en rapport avec les liaisons low-cost, mais pourquoi seulement Agadir est affectée ?

En cette période d'incertitude, les regards des analystes du secteur touristique restent rivés sur les grandes destinations que sont Marrakech et Agadir. Cette dernière semble avoir retrouvé son attrait depuis le début de l'année. Plus particulièrement, les premiers chiffres du mois de mai tranchent encore plus avec les premiers mois. En effet, la destination affiche, durant ce mois, des arrivées et des nuitées en hausse de 9,97% et de 3,26%, selon le CRT de la ville.

Ce score est à mettre à l'actif des marchés anglais (+ 97%), polonais (+ 68%), russe (+ 67%) et hollandais (+ 33%). Les marchés allemands et belges sont en revanche en recul de 8% et 19%.

Pourtant, il est un détail qui, jusque-là, était passé inaperçu. Quand on prend les chiffres pour les quatre premiers mois de 2010, on y apprend que les arrivées ont augmenté de 5% au moment où les nuitées, elles, ont baissé de 7%. Etonnant contraste !

Pas de riads ni de logements informels à Agadir

On pourrait penser au secteur informel. Selon des estimations réalisées par le ministère du tourisme en 2009 sur la ville de Marrakech, 50% des touristes qui arrivaient à l'aéroport de la ville séjournaient dans des établissements non-classés du type appartements ou riads. Donc des nuitées en moins.

Sauf que dans le cas d'Agadir, un tel raisonnement n'est pas valable car il n'y a pas (ou très peu) de maisons d'hôtes, de riads dans la ville ni d'appartements loués de manière informelle. Reste alors l'autre piste : la sous-déclaration.

La thèse est d'autant plus crédible quand on sait que, officiellement, 90% des touristes étrangers qui visitent Agadir voyagent avec des tour-opérateurs donc forcément logés dans des hôtels classés.

Ces derniers minimiseraient-ils les durées de séjour pour des raisons fiscales ? Cette assertion est réfutée catégoriquement par Abderrahim Oummani, le président du Conseil régional du tourisme (CRT).

Pour lui, le recul des nuitées alors que les arrivées augmentent s'explique tout simplement par la baisse de la durée moyenne de séjour qui est la conséquence naturelle de l'augmentation des vols low-cost au détriment du régulier notamment avec les compagnies Ryanair et Easyjet.

Selon M. Oumani, avec les vols réguliers, le touriste séjourne à Agadir au minimum une semaine alors qu'avec les dessertes low-cost, il peut réduire sa durée de séjour de moitié. Possible mais

auquel cas, le phénomène devrait être observé dans les autres destinations elles aussi de plus en plus desservies par les low-cost, notamment Marrakech, or ce n'est pas le cas !

Lavieeco